



**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU MERCREDI 3 AVRIL 2019**

- Question 0 APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 20 MARS 2019**
- Question 1 ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**
- Question 2 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018**
- Question 3 AFFECTATION DU RESULTAT 2018**
- Question 4 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**
- Question 5 APPEL A COTISATIONS 2019**

L'an deux mille dix-neuf le trois avril, à dix-sept heures trente, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis à la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse à Cavaillon sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET. Les convocations ont été envoyées le vingt-sept mars deux mille dix-neuf.

Etaient présents :

Gérard DAUDET, Jean GREGOIRE, Félix BOREL, Adeline HUGUES, Marie-Laure COURBET, Patrick COURTECUISSÉ, André ROUSSET, Laurence CHABAUD-GEVA, Patricia PHILIP, Robert DONNAT, Sylvie GREGOIRE, Joëlle PAUL, Marie-Paule GHIGLIONE, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Patrick SINTES, Yves BAYON-DE-NOYER, Frédéric MASSIP, Christian ROYER, Bruce BREPSON, Claire ARAGONES.

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

René VALENTINO représenté par Frédéric MASSIP
Jean-Claude BOUCHET représenté par Patrick COURTECUISSÉ

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Magali BASSANELLI a donné pouvoir à Patrick COURTECUISSÉ
Pierre MOLLAND a donné pouvoir à Adeline HUGUES

Absent(s) excusé(s) :

Joël RAYMOND, Nicole GIRARD, Pierre GONZALVEZ, Christian LEONARD, Françoise RAMBAUD, Denis SERRE, Claude CLARETON, Jean BRIEUSSEL, Alain SAGE, serge VANNEYRE, Philippe AUPHAN.

Secrétaire de séance : Joëlle PAUL

Nombre de membres en exercice : 33
Présents : 20
Votants : 22

QUESTION 0 : ADOPTION DU PV DU 20 MARS 2019

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil syndical de formuler leurs observations sur le Procès-verbal du 20 mars 2019.

Le procès verbal de la séance du 20 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

QUESTION 1 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Rapporteur : Marie Paule GHIGLIONE

EXPOSE

Les résultats du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 ont été arrêtés. Ces documents retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2017 et sont concordants.

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	BP 2018 €	Réalisé 2018 €
011	Charges à caractère général	28 000.00	22 857.17
012	Charges personnels & frais assimilés	71 000.00	68 620.31
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	56 871.51	56 871.51
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		155 871.51	148 348.99

RECETTES FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés	BP 2018 €	Réalisé 2018 €
042	Opérations d'ordres de transfert entre sections	16 864.40	16 864.40
74	Dotations et participations	104 890.53	114 890.53
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		121 754.93	131 754.93
Pour info solde d'exécution positif reporté		34 116.58	

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	BP 2018 €	Réalisé 2018 €
20	Immobilisations incorporelles	70 000.00	28 931.48
21	Immobilisations corporelles	3 000.00	0.00
020	Dépenses imprévues	6 700.00	0.00
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	16 864.40	16 864.40
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		96 564.40	45 795.88

RECETTES INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés	BP 2018 €	Réalisé 2018 €
13	Subventions d'investissement	0.00	10 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 771.00	6 771.00
040	Opérations d'ordres de transfert entre sections	56 871.51	56 871.51
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		63 642.51	73 642.51
Pour info solde d'exécution positif reporté		57 856.94	

Considérant la synthèse des opérations réalisées en 2017, les résultats du compte administratif 2018 sont les suivants :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2017	Résultat de l'exercice 2018	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
INVESTISSEMENT	57 856.94	27 846.63	85 703.57
FONCTIONNEMENT	34 116.58	-16 594.06	17 522.52

- Un excédent d'investissement de 85 703.57 €
- Un excédent de fonctionnement de 17 522.52 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que MME Marie Paule GHIGLIONE a été désigné(e) pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur Gérard DAUDET, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à MME Marie Paule GHIGLIONE pour le vote du compte administratif,

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 21 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **DONNE** acte de la présentation faite du compte administratif 2018 du syndicat mixte en charge du SCoT,
- **CONSTATE** que les identités de valeurs sont identiques avec les indications du compte de gestion fourni par la Trésorerie de Cavaillon,
- **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs du compte administratif 2018 tels qu'ils sont résumés ci-dessus. Ainsi fait et délibérés, les jours mois et an que dessus, et ont signé au registre des présents.

QUESTION 2 : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018

Rapporteur : Gérard DAUDET

EXPOSE

Le rapporteur expose les résultats budgétaires de l'exercice dressés par le receveur :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 004010

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. CAVALILLON

ETABLISSEMENT : SYNDICAT DE LA REGION DE CAVAILLON

Résultats budgétaires de l'exercice

02100 - SYNDICAT DE LA REGION DE CAVAILLON

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	321 495,45	155 871,51	477 366,96
Titres de recettes émis (b)	73 642,51	131 754,39	205 397,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	73 642,51	131 754,39	205 397,90
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	95 564,60	155 871,51	251 436,11
Mandats émis (f)	65 704,80	140 248,05	205 952,85
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	65 704,80	140 248,05	205 952,85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	7 937,71		7 937,71
(h - e) Déficit		10 106,91	10 106,91

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 004010

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. CAVALILLON

ETABLISSEMENT : SYNDICAT DE LA REGION DE CAVAILLON

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02100 - SYNDICAT DE LA REGION DE CAVAILLON

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT DE DIFFERENTIAL DE RESULTATS PAR OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	57 844,44		27 844,44		85 688,88
Fonctionnement	34 116,50		-14 334,00		20 782,50
TOTAL I	91 960,94		13 510,44		105 471,38
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	91 960,94		13 510,44		105 471,38

Après avoir entendu et validé le Compte Administratif de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les recettes et dépenses sont justifiées et

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et la 31 décembre 2018 ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- considérant que la gestion est normale et que les résultats du compte de gestion de l'exercice 2018 sont concordants avec ceux du compte administratif de ce même exercice ;
- déclarant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur du syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **APPROUVE** le compte de gestion qui lui est soumis et qui a été dressé pour l'exercice 2018 par Monsieur Laurent AGUETTANT, Trésorier Principal de Cavaillon,
- **ADMET** les opérations de la gestion 2018 pour les sommes fixées par ledit compte.

QUESTION 3 : AFFECTATION DU RESULTAT 2018

Rapporteur : Gérard DAUDET

EXPOSE

Le Compte Administratif 2018 relève pour chaque section un excédent de 85 703.57 € pour l'investissement et un excédent de 17 522.52 € pour le Fonctionnement.

L'excédent d'Investissement sera reporté en recette de la section d'Investissement du Budget 2019 au chapitre 001

L'excédent de Fonctionnement sera reporté en recette de la section de Fonctionnement du Budget 2019 au chapitre 002

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'affectation du résultat 2018,

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

VOTE ET ARRETE l'affectation du résultat 2018 telle que ci-dessous,

- 17 522.52 euros au compte 002 recettes de fonctionnement reporté sur 2019.
- 85 703.57 euros au compte 001 recettes de la section d'investissement du Budget 2019.

QUESTION 4 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Rapporteur : Gérard DAUDET

EXPOSE

Le Budget Primitif 2019 est établi en tenant compte du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 20 mars 2019 lors de la séance du Comité syndical. Il s'équilibre en section de fonctionnement. La section d'investissement est quant à elle en suréquilibre de 64 605.17 €.

DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2019
D2 040 020 13911 Subvention équipement	3 422,40
D2 040 020 13912 Amts Subvention d'Equipement	9 722,00
D2 040 020 13913 Subv Invest Département Transférées CRT	4 720,00
D2 040 020 202 Frais d'études	11 260,58
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	29 124,98
D1 20 020 202 FRAIS D'ETUDES	60 000,00
TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 000,00
D1 21 820 2183 Matériel de bureau et informatique	3 000,00
TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000,00
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 800,00
TOTAL INVESTISSEMENT	95 924,98
DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2019
D1 011 020 6042 Achat prestations de Service Hébergement	300
D1 011 820 6064 Fournitures Administratives	1 500,00
D1 011 6132 Location immobilière	500
D1 011 020 6156 Maintenance	500
D1 011 020 6161 Primes d'Assurances	1 500,00
D1 011 820 6225 Indemnités au comptable	500
D1 011 020 6226 Honoraires	10 000,00
D1 011 820 6231 Annonces et insertions	2 000,00
D1 011 820 6232 Fêtes et Cérémonies	1 000,00
D1 011 020 6236 Catalogues et imprimés	5 000,00
D1 011 820 6251 Voyages et déplacements	2 000,00
D1 011 820 6261 Frais d'affranchissement	1 000,00
D1 011 820 6262 Frais de Télécommunication	2 000,00
D1 011 020 6281 Concours Divers (Cotisations.....)	1 000,00
TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 800,00
D1 012 020 6218 Autre personnel extérieur au service	2 000,00
D1 012 6336 Cotisation CDG	500
D1 012 020 64131 Rémunérations non titulaires	51 000,00
D1 012 820 6451 Cotisations URSSAF	18 000,00

D1 012 820 6453 Cotisations aux caisses de retraite	4 000,00
D1 012 820 6454 Cotisations aux ASSEDICS	1 500,00
TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	77 000,00
D1 65 651 Redevances pour concessions, brevets...	830
TOTAL CHAP. 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	830
D2 042 020 6811 Dotations aux amortissements	59 636,00
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	59 636,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	166 266,00

RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2019
R2 001 020 001 Résultat d'investissement reporté	85 703,57
TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté	85 703,57
R2 040 020 2802 Frais études, élaborat*, modificat* docs	57 957,28
R2 040 020 28031 Amortissements Frais d'Etude	995,72
R2 040 020 28051 Amts Concessions et droits assimilés	300
R2 040 020 28183 Autres immo. corp. Mat bureau et informa	383
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	59 636,00
R1 10 820 10222 FCTVA	2 690,58
TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS	2 690,58
R1 13 020 1313 Subvention d'équipement département	12 500,00
TOTAL CHAP. 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT	160 530,15

RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2019
R2 002 020 002 Resultat fonctionnement reporte	17 522,52
TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	17 522,52
R2 042 020 721 Mobilisations Incorporelles travaux en régie	11 260,58
R2 042 020 777 Q-part des Subvent* d'invest trans au Rt	17 864,40
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	29 124,98
R1 74 820 7478 Participations autres organismes	119 618,50
TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	119 618,50
TOTAL FONCTIONNEMENT	166 266,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Le Comité syndical est invité à formuler ses observations.

Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les propositions d'inscriptions budgétaires telles que présentées sur la maquette M14, pour l'exercice 2019, et vote le Budget Primitif au chapitre.

QUESTION 5 : APPEL A COTISATIONS 2019

Rapporteur : Gérard DAUDET

EXPOSE

Le calcul des cotisations financières des structures membres du Syndicat est fonction du nombre de leurs habitants (recensement INSEE 2016 – données applicables au 1^{er} janvier 2019). Le montant de la cotisation 2019 s'élève à 119 618.50 € (soit 1.35 €/hab) et correspond à la répartition suivante entre les membres du SCoT :

Membres du SCoT	Pop. INSEE 2016	Montant des cotisations 2018
CA Luberon Monts de Vaucluse	55 092	74 606.84 €
CC Pays des Sorgue et des Monts de Vaucluse	33 238	45 011.66 €
TOTAL	88 330	119 618.50 €

Vu la délibération n°4 du 4 novembre 2005 adoptant les modalités de répartition financière des participations financières du syndicat ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2017 portant sur la modification des statuts du syndicat mixte,

Considérant le Budget Primitif 2019 du Syndicat mixte du SCoT ;

Le Comité syndical est invité à délibérer sur les montants des cotisations au SCoT,

Le Comité syndical,

Délibère, et

Par 22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

- **APPROUVE** les montants des cotisations au syndicat mixte du bassin de vie de Cavaillon - Coustellet – l'Isle sur la Sorgue pour l'exercice 2019, tels que définis ci-dessus.
- **PRECISE** que les recettes de ces participations sont imputées au compte 7478 du budget primitif 2019.

Pour extrait conforme,
Cavaillon, le 4 avril 2019

Le Président de séance,

Gérard DAUDET
Président du Syndicat Mixte



Le Secrétaire de séance

Joëlle PAUL